





Information presse

30 octobre 2023

PERMANENCES OPAH

Reprise des permanences OPAH le 6 novembre

Nouvelle adresse: 70 rue du Neufbourg



Le CDHAT assure des permanences sans rendez-vous pour renseigner les habitants sur les aides à la rénovation dans le cadre des OPAH (Opérations Programmées de l'Amélioration de l'Habitat) sur 5 communes du territoire :

- → Tessy-Bocage: 1er jeudi du mois de 14h à 17h Pôle des solidarités – 1 place Jean-Claude Lemoine - Tessy-sur-Vire
- → Marigny-le-Lozon: 2ème jeudi du mois de 14h à 17h Pôle public - 1 Place Cadenet – Marigny
- → Saint-Clair-sur-l'Elle : 3ème jeudi du mois de 14h à 17h Maison des services 17 Place Guillaume le Conquérant
- → Torigny-les-Villes: 4ème jeudi du mois de 9h à 12h Mairie de Torigni-sur-Vire Place Charles de Gaulle
- → Saint-Lô: les 1er, 2e, 3e et 4e lundis du mois de 9h à 12h Saint-Lô Agglo 101 rue Alexis de Tocqueville

Les permanences du lundi à Saint-Lô reprennent le 6 novembre.

Nouvelle adresse l

Au nouveau siège de l'Agglo - 70 rue du Neufbourg – Saint-Lô

Saint-Lô Agglo rappelle que pour bénéficier des aides dans le cadre de l'OPAH, il est impératif de prendre contact avec le CDHAT avant le début des travaux.

En partenariat avec



















Contact presse Saint-Lô Agglo:

Cécile Fournier 06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22 cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr [espace presse] saint-lo-agglo.fr - 🕴 🗶 🎯 in



70 rue du Neufbourg - CS 43708 - 50008 Saint-Lô Cedex 02 14 29 00 00 - contact@saint-lo-agglo.fr saint-lo-agglo.fr

NORMANDIE